

***SI VOUS DESIREZ CREER UNE SECTION FOOT ADAPTE DANS VOTRE CLUB :***

*Le Comité Départemental de Sport Adapté du Rhône – Métropole vous accompagne dans la mise en place et le développement de votre projet en Sport Adapté, à destination des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.*

*Dès lors que votre section est active, l'affiliation à la Fédération Française de Sport Adapté est une étape essentielle pour participer aux rencontres et tournois organisés par le District de Lyon et du Rhône de Football.*

*Les bénéfices de l'affiliation :*

- Un soutien dans la structuration et le développement de votre projet*
- Un accompagnement dans vos demandes de subvention*
- Une visibilité de votre club sur notre site internet (annuaire)*
- Une communication sur les événements que vous organisez*

*Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : [contact + réseaux sociaux ] "*